

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	12 (1924)
<b>Heft:</b>	179
<b>Artikel:</b>	Lettre d'Allemagne : le renvoi des femmes fonctionnaires
<b>Autor:</b>	Stritt, Marie
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-258127">https://doi.org/10.5169/seals-258127</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

impossible et inacceptable à tout groupement féminin dont le programme ne va pas aussi loin que le sien? Est-il si spécialisé, si technique, si aride, qu'une Société de femmes préoccupées de questions féminines estime inutile de le recevoir, de le faire circuler parmi ses membres, d'en lire parfois à haute voix un article au cours d'une séance? Si tel devait être le cas, il aurait singulièrement manqué à la mission qu'il s'est donnée d'instruire les femmes, d'agrandir leur horizon, de les intéresser aux problèmes de l'heure, d'éveiller la conscience de leur responsabilité et de développer leur sentiment de solidarité; et c'est pourquoi, et malgré d'autres témoignages très encourageants reçus encore dernièrement, nous nous posons cette question avec un peu d'inquiétude. Car, selon nous, la vie c'est la complexité, la variété, la multiplicité des problèmes, alors que le dogmatisme, de quelque nature qu'il soit, c'est la mort.

Et si, quittant le côté qui nous touche directement de cette déclaration, nous nous plaçons sur le terrain plus large du développement féminin, cette Société de femmes qui se désintéresse du féminisme ne saurait nous réjouir beaucoup non plus! Non pas que nous ne reconnaissions parfaitement à chacun et à chacune le droit d'avoir des opinions carrément opposées aux nôtres sur ce point; mais parce que nous savons, par expérience maintenant longue, que tous les problèmes d'ordre féminin touchent au féminisme et y ramènent fatallement; qu'il est impossible de se préoccuper du sort de la femme, heureuse ou malheureuse, riche ou pauvre, mère de famille ou célibataire, citadine ou campagnarde, professionnelle ou femme d'intérieur; qu'il est impossible de se soucier du sort de l'enfant, d'éducation, d'hygiène, de protection infantiles — sans entrer en plein dans les voies du féminisme. Alors cette Société féminine qui s'en désintéresse: que va-t-elle faire? quelle sera son activité? qu'apportera-t-elle à ses membres? Et encore une fois, quels manquements devons-nous constater chez nous, dans notre journal, pour n'avoir pas pu y faire éclater davantage cette vérité aux yeux d'abonnés de plusieurs années?...

#### LA RÉDACTION.

## LETTER D'ALLEMAGNE

### Le renvoi de femmes fonctionnaires

La position des femmes dans les services publics — femmes fonctionnaires de toute catégorie et de tout grade — est actuellement sérieusement menacée par la tendance générale de diminuer le personnel de tous les Départements, tendance qui a

trouvé son expression officielle dans un des récents décrets du gouvernement du Reich. Pour d'impérieux motifs d'économie, la réduction de la nombreuse armée de fonctionnaires de notre Etat bureaucratique remplaçant l'ancien Etat militariste est devenue absolument indispensable, et sera réalisée malgré les protestations des organisations et syndicats professionnels les plus importants: instituteurs, fonctionnaires de l'administration, postiers, etc. Le plan général est de renvoyer tout de suite 25 % du nombre actuel de fonctionnaires, 5 % en février, 5 % en mars, 5 % en avril, le terme de renvoi du dernier pourcentage sacrifié de 10 % n'étant pas encore fixé.

Le Décret stipule bien que toute dureté inutile doit être évitée; que les congés doivent être donnés de préférence dans la génération de fonctionnaires la plus âgée, puis dans la plus jeune, qui n'a pas encore atteint le nombre d'années nécessaire pour être titulaire des différents postes occupés par elle; et que, en règle générale, ceux qui sont soutiens de famille, qu'ils soient mariés ou non, doivent être épargnés. D'un autre côté, tous ceux qui peuvent être entretenus par le gain d'un membre de la famille (mari ou parent) et ceux qui sont fort illogiquement désignés comme « gagnant double gain » doivent être renvoyés en premier lieu.

Il saute aux yeux de ce qui précède que ce seront les femmes fonctionnaires qui seront en premier lieu les victimes de ces mesures qui sont directement dirigées contre elles. Bien qu'aucune mention explicite ne soit faite de leur cas dans le Décret (qui stipule au contraire que c'est sur la base de la capacité que seront faits les choix des fonctionnaires qui garderont leur poste); bien que les femmes aient prouvé leurs capacités dans tous les domaines; bien que, ni la Constitution du Reich, ni celles des Etats confédérés ne fassent de différence entre les hommes et les femmes fonctionnaires — les motifs indiqués plus haut, et complaisamment appelés « motifs sociaux », seront invoqués immédiatement contre les femmes. Contre les nombreuses femmes, qui n'ont pu que depuis la date de la Révolution entrer dans l'administration, et par conséquent n'ont pas eu le temps d'accomplir les années de service nécessaires pour être nommées titulaires; contre les femmes fonctionnaires mariées, dont les maris gagnent de leur côté; et contre les femmes célibataires qui ne sont pas soutien de famille. Si bien que nous nous trouvons en face de cette déconcertante absurdité que, dans un cas les femmes seront surtout atteintes parce qu'elles sont mariées, et dans un autre cas parce qu'elles ne le sont pas!

Il semble peu probable que les organisations et syndicats professionnels de fonctionnaires que, conformément au Décret, le pouvoir exécutif devra consulter sur l'application des déci-

## VARIÉTÉ

### Un salon littéraire d'autrefois

Souvent, dans tel cercle intime de province, devant telles habitudes, telles figures, tels costumes, nous pensons: « Un musée, un vrai musée vivant! » C'est là ce que me disait une amie en sortant d'une visite au salon de Mme Real, boulevard Saint-Germain, à Paris, l'an passé: « Un salon littéraire d'autrefois! Oui, mais bien actuel, bien vivant. »

L'aimable octogénaire est une petite vieille, qui ne paraît pas plus de la soixantaine, si vive, avec son timbre de voix de jeune fille, ses yeux animés, ses gestes expressifs et distingués. Une grande dame mise comme une pauvresse — car pour elle les choses n'ont de valeur que marquées au coin de la personnalité humaine, et comme rétrospectivement, par le recul du temps. Depuis soixante-dix-sept ans qu'elle occupe le même appartement — un vrai capharnaüm! faute de temps pour mettre de l'ordre! — elle a accumulé là des souvenirs, des reliques de tous genres, meubles ou Gobelins, tableaux de prix, manuscrits ou livres rares, et de tout le plus merveilleux est sa prodigieuse mémoire de femme de lettres, d'artiste et de femme de cœur. Une féministe? Louise Read rougit du mot, sans se douter combien elle a réalisé la chose et fait une œuvre de valeur, toute menue et toute modeste qu'elle est. Elle a travaillé professionnellement, à une époque où le travail féminin était une audace: elle fut pendant un demi-siècle ou presque correctrice chez Lemerre. Elle a grandement contribué à la gloire de Barbey d'Aurevilly et de Mme Ackermann, sans parler des innombrables interviews....

brables jeunes qu'elle a aidés de ses relations, de ses conseils, de ses démarches et de ses modestes économies.

Fille d'un bibliophile célèbre, Louise Read, très affectée de la mort de son jeune frère Henri-Charles, poète enlevé à l'âge de 19 ans, agit avec une belle énergie pour éditer l'œuvre posthume du « petit », se mit en relation avec les maîtres de l'heure, Coppée et d'Aurevilly. De fine culture, d'une réelle beauté — quoi qu'en disent Maurice et Eugénie de Guérin — la « dame au chignon d'or » plut aux vieux maîtres et entra peu à peu dans leur intimité. Elle fut au vieux critique, célibataire aséculé, la fille dévoteuse qui veille à son bien-être, à sa santé, la fille spirituelle qui édite les inédits, remue ciel et terre pour élargir la renommée et grandir la gloire: voilà presque trente ans qu'elle travaille à mettre à sa juste place le grand critique, le romancier trop peu connu, le poète que fut cet étrange Barbey d'Aurevilly, qui traversa la vie sous un masque de dandy et qui était un grand sincère. C'est elle qui édita une soixantaine de volumes, entre autres cette mine immensément riche de valeur littéraire, intitulée *les Œuvres et les Hommes*, (1851-1922) et qui éclipse les Lundis... On lui doit l'édition des œuvres complètes aussi de Mme Ackermann, et notamment la préface des *Pensées d'une solitaire*, les *Pensées du soir* de la baronne de Knerr et quelques jolis articles de revues, sans parler d'innombrables interviews....

Tous les dimanches, de 15 à 20 heures, un défilé ininterrompu ascende les quatre étages de sa maison. La même vieille bonne est toujours à la porte, maussade et hostile; la même hôtesse est là, séminante, accueillant chacun, puis reconduisant jusqu'à la porte chaque visiteur. Seuls, les chats ont changé, à dix-sept ans d'inter-

sions de renvois, défendent les intérêts féminins ou agissent en leur faveur: au contraire, les fonctionnaires masculins qui forment la majorité prédominante de toutes les organisations considèrent généralement que l'exclusion des femmes s'impose, et ils seront trop heureux de saisir cette occasion de se débarrasser d'une concurrence gênante. C'est là une autre preuve de ce qui a été si souvent dit que l'obtention du suffrage ne met pas fin au mouvement féministe, mais que l'ancestrale « lutte de sexes » continue malheureusement sur d'autres terrains, notamment dans le domaine économique et social, et que, par conséquent, les femmes ne doivent pas se relâcher dans leur habitude de se défendre seules. Aussi est-ce dans cette conviction que nos femmes fonctionnaires s'appretent à rencontrer le danger qui les menace.

Leurs organisations ont rédigé des pétitions pressantes, qui, appuyées par de nombreuses Sociétés féminines (le Conseil National des Femmes allemandes en particulier) demandent au gouvernement du Reich, comme à ceux des Etats, de ne pas tenir compte dans l'application du Décret, non seulement comme il y est dit, de questions de parti ou de religion, mais aussi de questions de sexe. Ces pétitions insistent fortement sur tous les arguments faibles avancés par les hommes, notamment sur celui-ci, que ce ne seront pas seulement les femmes fonctionnaires qui seront atteintes par ce renvoi, mais aussi la collectivité entière, certains travaux ne pouvant être accomplis que par des femmes: par exemple, les fonctions d'institutrices dans les classes de petits enfants; par exemple aussi celles de nombreuses fonctionnaires dites « sociales », et qui sont spécialement chargées de pourvoir à l'assistance sociale, à la protection de la famille, etc., et dans lesquelles de jeunes femmes récemment nommées ont rendu les plus grands services. Toutefois, nous ne nous faisons pas beaucoup d'illusions sur le succès de ces pétitions, car tout ce que l'on entend dire sur l'application du fameux Décret n'est certainement pas encourageant!

(D'après *Jus Suffragii*.)

MARIE STRITT.

## De-ci, De-là...

### La licence d'avocat de Miss Macmillan.

On saluera avec joie dans tous les milieux féministes internationaux le succès remporté aux examens finaux d'avocat à Londres par Miss Chrystal Macmillan, ancienne vice-présidente de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes. Miss Macmillan, on s'en souvient, avait refusé toute réélection au Comité International, afin de pouvoir se consacrer entièrement à la tâche nouvelle

vale pour moi; parmi les quatorze que nous entrevîmes, il n'y en a plus qui descende de l'ancêtre, la Démonette de J.-B. d'Aurevilly, dont le portrait par Ostrowski eut son heure de célébrité — bien avant l'homme de lettres d'ailleurs! Tout ce monde qui se presse chez Mme Read est fait de littérateurs célèbres déjà, journalistes, critiques, romanciers et poètes, d'hommes de lettres en herbe qui cherchent à se faire un nom, d'artistes des deux sexes, musiciens, peintres, sculpteurs, quelques vieux Parisiens « camarades d'enfance », des amis de famille, des protestants, car Mme Read est restée huguenote sincère, bien qu'admiratrice du très catholique d'Aurevilly; on y compte des étrangers aussi, curieux de ce dernier salon où l'on cause... Pour chacun, l'aimable hôtesse trouve un sujet de conversation plus intime, ayant trait à son pays, sa carrière, ses recherches libres, ses rêves, tout en continuant cependant la conversation générale relative à un thème littéraire ou social, un sujet de peinture ou d'art musical. Mais le plus grand charme de Mme Read se traduit quand elle exprime ce que j'appelle « son grand passé », c'est-à-dire l'intimité avec Mme Ackermann, les Guérin, les Coppée et surtout d'Aurevilly et son cercle de fidèles. Elle se fait alors « prophète du passé », et dans une poésie si doucement mélancolique pour évoquer « ses chers morts », surtout l'« enfant », Henri-Charles Read, que l'émotion gagne les plus indifférents... Elle sourit quand nous l'appelons autrefois « l'exquise élégie »... et convenait se complaire plus à ses souvenirs que dans le présent; ce qui n'exclut pas, d'ailleurs, une certaine verve caustique, très parisienne. Louise Read ne peut vivre qu'à Paris;

que venait de lui ouvrir l'accès récent des femmes au barreau anglais, et a donné là, en préparant des examens à un âge où l'on n'aime plus guère aller à l'école, une belle preuve d'énergie et de persévérance.

Toutes celles qui ont eu l'occasion de connaître Miss Macmillan lors des Congrès suffragistes de Genève et de Rome joindront leurs félicitations à celles que nous lui adressons très chaudement pour son succès.

### « Berne ».

Deux de nos collaboratrices, Mme Agnès Debrif-Vogel et Mme Marg. Gobat, viennent d'entrer à la rédaction d'un journal féminin, déjà ancien de vingt-cinq ans, mais qui, grâce à leur concours, est en train de devenir un excellent organe des intérêts féminins du canton de Berne. Mme Debrif-Vogel en a assumé la rédaction générale, et Mme Gobat est chargée du supplément intitulé *l'Educateur*. Tous nos vœux de succès.

### « Pour nos enfants »

Le 18 janvier s'est constitué à Genève, sous les auspices des principales Sociétés antituberculeuses de la ville, un Comité de patronage pour la création à Clairmont-sur-Sierre (Valais) d'une Ecole permanente de plein air. On sait trop l'utilité d'écoles de ce genre pour préserver du terrible fléau moderne des centaines d'enfants, déjà « candidats à la tuberculose » suivant l'expression consacrée, pour que nous ne manquions pas de recommander chaudement à tous nos lecteurs genevois cette œuvre excellente (Compte de chèques postaux I. 26-39; délégué du Comité d'initiative, M. Ch. Nogarède, ancien député, 2, avenue des Petits-Délices.)

*POUVONS-NOUS prier ceux qui veulent bien abonner en cadeau au Mouvement des amis, ou des féministes en devenir qu'ils désirent convaincre, pouvons-nous les prier d'avertir les bénéficiaires de ces abonnements que notre journal leur sera dès lors régulièrement envoyé? Trop souvent, en effet, faute de cet avis, les premiers numéros de ces nouveaux abonnements nous sont retournés avec un impitoyable « Refusé » en travers de la bande, et l'on ne se doute pas de toute la correspondance, de tous les menus frais, de tout le supplément de travail que cela entraîne pour notre Administration!*

## A propos du vote familial<sup>1</sup>

### I

Je ne la trouve point absurde du tout, cette idée du vote familial, si on la considère en elle-même en faisant abstraction de la proposition féministe de M. J. Godart dont elle a quelque

<sup>1</sup> Voir le N° 177 du *Mouvement Féministe*.

invitée par des amis, en Suisse, elle rebroussa chemin, dès Pontarlier, ayant horreur des montagnes, et c'est à peine si elle consentit à faire deux ou trois fois le voyage du Cotentin pour d'Aurevilly.

C'est là ce qu'elle nous conte, plaisamment, à propos du Musée d'Aurevilly récemment ouvert à Saint-Sauveur-le-Vicomte, et dont elle fut la fée bienfaitrice. Mme Read, après la mort du vieux maître, continua de payer le loyer de sa chambre modeste, rue Rousselet, à Paris, y conservant pieusement ses meubles, tableaux, menus bibelots, ses livres chers, ses manuscrits, continuant, de 1889 à aujourd'hui, d'enrichir la collection. Les « barbeysants » ont eu peut-être raison de transférer cela dans la province chère au vieux connétable: il fallut ne le faire qu'après la disparition de la prêtrise de son culte qu'on a privée désormais de son sanctuaire. Elle nous conte tout au long la publication du journal intime du maître, en splendide fac-similé aux encres multicolores, qui vient de sortir de presse et se vend fr. 400 l'exemplaire! Elle se sent vieillir: pourra-t-elle achever les rééditions indispensables? Elle nous présente son continuateur dans l'œuvre pie du culte de Barbey d'Aurevilly. Mais les autres choses, pourra-t-elle les achever? Il lui faudrait au moins dix-sept ans encore pour éditer l'œuvre musicale posthume de son vieux cousin Ramond, compositeur original qu'elle vient de soigner pendant quelques mois, le fils de Ramond du Mont-Perdu, l'Horace-Benedict de Saussure des Pyrénées.

Mme Louise Read est une aimable petite vieille, d'un charme très particulier, et son salon a un caractère à la fois ancien et bien